



Devenez mécène de Kerguéhennec !

Un acte fort d'engagement...

pour un projet artistique et culturel de qualité, tourné vers une grande diversité de publics. C'est un soutien à la création artistique (résidences d'artistes, expositions), à l'acquisition d'œuvres (sculptures du parc et collection Tal Coat), et à la mise en place de nouveaux projets.

... simple et avantageux

Toute personne désireuse de participer au rayonnement du Domaine de Kerguéhennec peut choisir librement le montant de son don et bénéficie :

- d'une **réduction d'impôt** : 66 % pour les particuliers ou 60 % pour les entreprises,
- et, pour les dons de plus de 30 €, d'une **publication offerte** (éditions Kerguéhennec) :
 - un guide du parc de sculptures (2 €) pour un don de 30 à 49 €,
 - un carnet de visite du parc (6 €) pour un don de 50 à 99 €,
 - un catalogue d'exposition (15 €) pour un don de 100 € et plus.

**Exemple : un don de 50 € ne vous coûte réellement que 11 €
50 € - 33 € (déduction fiscale) - 6 € (carnet de visite)**

Vous souhaitez participer à cette aventure,

il suffit de compléter le **bulletin** ci-dessous et de le retourner accompagné de votre **chèque**, libellé à l'ordre de « Domaine de Kerguéhennec - Mécénat », à l'adresse suivante : Domaine de Kerguéhennec - 56500 Bignan.

Dès réception de votre courrier, nous vous enverrons un exemplaire de la publication (en fonction du montant du don), et en fin d'année, nous vous transmettrons le reçu fiscal qui vous servira de justificatif pour votre réduction d'impôt.

Je, *soussigné*, (prénom) (nom)

Adresse

CP Ville

CourrielTéléphone

déclare effectuer un don d'un montant de euros

Date Signature